

**ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS),
QUEL RÔLE POUR LES ANIMATEURS SOCIO-CULTURELS ?**

1. INTRODUCTION, nos hypothèses

- a) l'animation socioculturelle, dans le domaine socio-économique
- b) 3 axes de réflexion

2. SYNTHÈSE DU MATÉRIEL RÉCOLTÉ

a) 3 documents lus

- 1. DUNAND, Christophe (2010), « *Les entreprises sociales d'insertion face à la pauvreté ?* », in Sécurité sociale CHSS 3/2010, p 147-149
- 2. FRAISSE, Laurent (2003), « *Quels projets politiques pour l'économie solidaire ?* », in Cultures en mouvement, no 62 nov. 2003, p 36-39
- 3. Haute École de Travail Social, « *Plan d'Études Cadre Bachelor 2006* », (sept. 2010), p 5-6

b) 3 interviews

- 1. Christophe DUNAND, directeur de Réalise et président de APRÈS-GE
- 2. Jérôme LAEDERACH, directeur de la Fondation Ensemble et membre du comité d'APRÈS-GE
- 3. Nicolas LAMPERT, économiste, chargé de formation à l'école des arts appliqués

3. MISE EN COMMUN DES INFORMATIONS RÉCOLTÉES

4. CONCLUSION

- a) Quelle alternative au modèle néo-libéral ?
- b) Y a-t-il une place pour les Travailleurs Sociaux dans l'Economie Sociale et Solidaire?

5. BIBLIOGRAPHIE

- a) Pour en savoir plus sur l'Economie Sociale et Solidaire
- b) Autres documents

Remarques : Pour faciliter la lecture, nous avons choisi, pour l'appellation de groupes de personnes et d'individus, de n'utiliser que la forme masculine. Ceci sans intention de discrimination, car ces appellations incluent pour nous les deux sexes

1. INTRODUCTION, nos hypothèses

a) L'animateur socioculturel dans le domaine socio-économique

Nous sommes deux étudiants qui avons déjà suivi une formation professionnelle avant de nous tourner du côté du travail social et plus particulièrement vers l'Animation Socio-Culturelle. Nous nous posons donc la question, comment nos compétences acquises dans le premier cycle de formation pourraient être mis à profit de la deuxième profession-métier.

Nous nous interrogeons également sur les raisons qui nous ont poussés d'abandonner notre premier métier et de choisir une filière en travail social plutôt qu'une autre. Qu'est-ce que cette expérience nous a-t-elle appris ? Nous avons fait ce choix, sans savoir si nous allons trouver du travail après obtention de notre diplôme, tout en craignant un manque de postes. Les Maisons de Quartier et les EMS, vont-ils pouvoir absorber une trentaine de nouveaux diplômés par an ? Nous en doutons.

De plus, au regard des compétences développées dans la filière animation, nous nous demandons si les animateurs socio-culturels n'auraient pas une carte à jouer dans des domaines d'activité hors du champ traditionnel, comme par exemple l'économie sociale et solidaire. Nous tentons ce rapprochement malgré le clivage monumental qui semble écarter les principes capitalistes et socialistes ainsi que les personnes œuvrant dans les deux domaines.

b) 3 axes de réflexion

Nous avons repéré trois axes de réflexion autour de l'ESS :

1. Les emplois de solidarité,

C'est une mesure de l'Office Cantonal de l'Emploi permettant aux personnes en fin de droit au chômage d'exercer une activité rémunérée dans une place de travail, lui permettant la mobilisation de compétences ou l'acquisition d'expériences professionnelles. Le salaire est porté à part égale entre OCE et employeur pendant 6 mois. Ensuite, l'employeur peut demander un prolongement de la mesure pour 6 mois, ou engager la personne de façon fixe. Sinon, la personne se retrouve à nouveau sans travail à la fin de la mesure. Pour avoir le droit d'engager des employés dans ce cadre, les entreprises doivent remplir un certain nombre de critères.

Néanmoins, nous pensons que ce dispositif reste un « sparadrapp social » et ne diminue pas la reproduction des inégalités. C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas creuser d'avantage cette piste.

2. Les entreprises sociales,

regroupées sous la chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE (www.apres-ge.ch)

P.ex. **Réalise**, une entreprise d'insertion, créateur de places d'emplois de solidarité

Association La Bulle d'Air, éveil musical parents-enfants, à but non-lucratif, a engagé une personne par le biais des emplois de solidarité

La Fondation Ensemble, ateliers protégés, vente au public, un emploi de solidarité

UAC Eaux-Vives, un emploi de solidarité pour le développement d'un projet pour le bien-être des personnes âgées «retraité(e)s et maintien des liens sociaux», mené entre 2007 et 2009.

Nous voulions rencontrer les directeurs de deux exemples d'entreprises sociales, ne se situant pas dans le même domaine et explorer comment la dimension sociale et solitaire s'y déploie. Le but étant aussi de connaître les compétences nécessaires pour être acteur dans l'ESS.

« Les Entreprises Sociales d'Insertion ... peuvent utilement contribuer à la lutte contre le chômage et l'exclusion, mais leur rôle palliatif ne saurait remplacer une économie plus sociale et plus solidaire et une rémunération permettant de vivre de manière autonome. » (Dunand 2010, CHSS 3/2010). Forts de ce constat, nous souhaitons pousser le questionnement plus loin, pour réfléchir aux modèles de solutions plus près des problèmes de fond. C'est pourquoi nous avons rencontré un spécialiste en la question.

3. Une économie plus sociale et plus solidaire

Nous nous sommes demandés si les principes des modèles d'Economie Sociale et Solidaire auraient des raisons d'être étendus à toute l'économie. Cette interrogation touche à la responsabilité sociale, écologique et économique pour la région dans laquelle les entreprises sont actives. Sauraient-elles faire le lien avec les principes du développement durable ? Est-il possible de remettre l'humain au centre des activités économiques ? Quels sont les enjeux et les freins à la remise en question du système économique néo-libéral ?

Nous nous sommes à nouveau interrogés sur le rôle que les TS peuvent jouer dans ce domaine.

2. SYNTHÈSE DU MATÉRIEL RÉCOLTÉ

a) 3 documents lus

1. **DUNAND**, Christophe (2010), « *Les entreprises sociales d'insertion face à la pauvreté ?* », in Sécurité sociale CHSS 3/2010, p 147-149

L'exemple d'entreprise d'insertion présentée par l'auteur est bien sûr Réalise dont il est le directeur. Cette structure propose des stages à durée limitée (de 6 à 18 mois) dans divers secteurs d'activités (blanchisserie, jardinage, mise sous pli, restauration, etc.) à des personnes au bénéfice de l'aide sociale. « Ces ateliers vendent leurs prestations à des entreprises, des particuliers, ou encore des collectivités. ». Ainsi, Réalise parvient à autofinancer la moitié de ses frais de fonctionnement. La seconde moitié étant couverte par des subventions publiques.

De plus, Réalise propose des cours de formation technique, de français, de calcul, etc. Certaines personnes n'ont tout simplement pas les compétences pour faire de la recherche d'emploi. Réalise leur offre un appui ainsi qu'un suivi lorsqu'un emploi est trouvé.

À terme, il est prévu que les « stagiaires » retrouvent un emploi fixe, car « seul un travail décent, avec un salaire décent, permet réellement d'exister en Suisse ». À ce titre, Réalise propose de « l'insertion par des activités économiques ».

Cependant, bien que Réalise « favorise l'accès à un emploi ou prévient la marginalisation », elle ne fait qu'« agir sur les conséquences des processus de paupérisation et non sur leurs causes ». En d'autres termes, Réalise n'a « qu'un rôle palliatif et ne saurait remplacer une économie plus sociale et plus solidaire. »

2. **FRAISSE**, Laurent (2003), « *Quels projets politiques pour l'économie solidaire ?* », in Cultures en mouvement, no 62 nov. 2003, p 36-39

À l'heure où les marchés commencent à montrer leurs signes de faiblesse, il devient nécessaire pour les altermondialistes de « passer de la contestation à la proposition ». Par cet article, Laurent Fraisse tente de formuler quatre propositions pour rendre le monde économique plus social et plus solidaire. Chaque scénario est un peu plus radical et tient compte des propositions faites au préalable.

- Le scénario social-libéral:

Si une autre économie est possible, cela signifie qu'un autre type d'entreprise peut voir le jour. Ce scénario propose donc la reconnaissance des entreprises sociales sur le marché. Les entreprises ainsi reconnues « pourraient faire valoir leurs performances sociales comme un avantage compétitif face à la concurrence ». Ici, le marché comme mode de régulation des échanges n'est pas remis en question. La réalisation d'un tel scénario implique un dialogue entre les partisans d'une nouvelle économie et les institutions multilatérales (OMC, BIT, etc.)

- Le scénario d'une démocratisation de l'économie:

La libéralisation des marchés et la marchandisation toujours plus poussée des biens et services sont une menace directe à la démocratie. Un nombre important de choix économiques sont sortis du débat public du fait de la pression de la concurrence internationale, ce qui provoque une augmentation des inégalités sociales et géographiques.

Il devient alors primordial de rétablir une forme de démocratie dans l'économie. Que chacun puisse s'exprimer.

Ce scénario impose une institutionnalisation et une plus grande régulation de l'économie. Pour cela, une entente entre les mouvements sociaux et les institutions multilatérales est à nouveau indispensable.

- Le scénario post-capitaliste:

Ce scénario propose d'articuler la consommation solidaire à la production, la commercialisation, et aux finances en général. De ne plus fonctionner de manière isolée, mais bien de créer des chaînes de commerce solidaires « jusqu'à ce que le nombre croissant de consommateurs crée un point de rupture à même de déboucher sur une société post-capitaliste ».

Les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire sont vus ici comme « des précurseurs de modes de production et de consommation alternatifs à la globalisation néo-libérale ».

- Le scénario de l'après-développement:

L'auteur fait ici une critique des trois scénarios précédents: trop d'importance est accordée à l'économie, si sociale et solidaire soit-elle. Il est vain de vouloir « globaliser la solidarité et espérer fonder ainsi une hypothétique autre économie à même de rivaliser avec le capitalisme au niveau mondial ».

La solution suggérée ici serait une « déglobalisation » de manière à créer des petites sociétés autonomes et désintoxiquées des nos habitudes de travailleurs, de consommateurs et d'épargnants.

Contrairement aux altermondialistes, ce mouvement ne prône pas une plus grande régulation économique de la part des instances internationales. « Mondialiser les luttes contre le capitalisme, c'est encore accorder trop d'importance à l'économie ».

L'auteur conclue en disant qu'on ne peut se contenter d'une posture contestataire. « Il faut résister et construire ». Et si les scénarios qu'il propose sont principalement des actes politiques, il précise que « la construction d'une autre mondialisation passe [...] également par un comportement citoyen solidaire dans les actes économiques quotidiens ».

3. Haute École de Travail Social (mis à jour 9/2010), « Plan d'Études Cadre Bachelor 2006 », p 5-6

Nous nous sommes intéressés aux compétences que la Haute École de Travail Social vise à développer chez ses étudiants en Animation Socio-Culturelle. Nous avons sélectionné les passages qui nous semblent correspondre au mieux au champ de l'ESS:

Pour le Conseil de l'Europe, l'animation socioculturelle est une action sociale qui s'exerce dans des activités diverses menées au quotidien, en tenant compte des conditions sociales, culturelles, économiques et politiques des populations concernées. (rôles sociaux, module E6)

Son action vise à organiser et à mobiliser des groupes et des collectivités en vue d'un changement social. (militance et pratiques émergentes, module G1)

Leur fonction de médiation entre les groupes et de facilitateurs du lien social et du jeu démocratique donnent à leur travail une coloration spécifique : ils favorisent les prises de conscience d'identités collectives (médiacteur et agent de citoyenneté, module G8);

[...]; ils permettent aux communautés d'intérêt de mieux jouer leur rôle et de bâtir des projets pour agir ; ils s'efforcent en particulier de faciliter l'accès à l'expression et à l'action des groupes minorisés (technicien et communicateur, module E10)

Leur intervention vise à permettre une participation volontaire et démocratique faisant appel à la notion de citoyenneté. (médiateur et agent de citoyenneté, module G8)

Mandaté par un service public, une institution privée ou une association, l'animateur socioculturel travaille au sein d'une équipe, souvent multidisciplinaire, dans des terrains de pratique extrêmement variés où il exerce trois fonctions essentielles qui caractérisent son action :

- promotion-conscientisation : favoriser l'émergence des acteurs (communicateur) ;
- organisation : gérer, diriger, communiquer (pôle technique);
- négociation-médiation entre les acteurs dans le contexte socio-politique (communicateur).

b) 3 interviews

1. **Interview** du 23.5.11 avec **Christophe DUNAND**,
directeur de l'Entreprise Sociale d'Insertion Réalise,
président de APRÈS-GE

Ch. Dunand constate que **l'économie est séparée des activités sociales et solidaires**. Dans la représentation générale, le système économique capitaliste néo-libéral est devenu le modèle unique. Alors que depuis longtemps existent des formes d'économie sociales et solidaires encore pratiquées aujourd'hui. De nombreux patrons de PME/PMI mènent leur entreprise dans le but d'en vivre et de durer.

Il imagine une autre **économie qui se mettrait au service de l'humain** et qui aurait comme but de fournir du travail et un salaire décent. Ce qu'il faudrait mettre en place pour y arriver :

- réarticuler le partenariat entre le monde de l'entreprise et du monde social
- produire de façon responsable, viser des profits raisonnables et des salaires raisonnables
- lâcher l'illusion de pouvoir produire de plus en plus
- encourager l'émergence d'un entrepreneuriat responsable
- articuler des prix qui englobent tous les coûts, stop à la concurrence déloyale
- changement d'attitude du citoyen: consommer solidaire, revenir aux produits locaux, boycotter les produits inutiles et déloyaux.
- favoriser le rapprochement entre consommateur et producteurs
- une meilleure prise en compte des critères sociaux respectés par les entreprises et leurs produits qualité.
- rétribuer les producteurs de prestations utiles à la société par l'Etat

A la question, de **ce qui se passerait si tout le monde pratiquait l'ESS**, Ch. Dunand répond que pas toutes les entreprises se laisseraient convertir et que cela se ferait progressivement. Il ajoute que revenir aux produits locaux et utiles ferait souffrir les producteurs d'inutilités et que rechercher des profits raisonnables ferait diminuer les impôts. Mais, qu'il y aurait plus de gens bien dans leur tête, intégrés dans leur lieu de travail et dans la société. Le chômage diminuerait et donc les coûts pour l'Etat.

Les **freins au changement** sont la peur face au principe de la décroissance, les intérêts personnels et financiers, la conviction qu'il faut stimuler la consommation pour répondre à l'obligation de croissance et le fait que le rendement des actions est au centre des soucis des managers.

Les **compétences requises** selon Ch. Dunand pour être un acteur porteur dans l'ESS sont avoir un goût pour l'entrepreneuriat et du leadership, connaître le fonctionnement du champ et les valeurs de l'ESS ainsi que les capacités de gestion de projet.

(Nous pensons que les compétences nécessaires sont beaucoup plus étendues.)

2. Interview du **15.6.2011**, avec **Jérôme LAEDERACH**,
directeur de la Fondation Ensemble,
et membre du comité d'APRÈS-GE

La Fondation Ensemble a pour mission d'offrir une prise en charge plus globale des personnes avec une déficience mentale, en introduisant notamment des notions de partenariat avec des acteurs de la vie « normale ». C'est avec cette vision qu'elle ouvre progressivement plusieurs tea-rooms et boutiques, permettant aux personnes en situation de handicap de travailler et de se sentir utiles et intégrés à la société.

La Fondation Ensemble, ayant des valeurs très proches de celles de l'Economie Sociale et Solidaire, intègre APRES-GE en 2009.

Jérôme Laederach parle de deux pôles dans l'ESS: le productiviste et l'occupationniste. Le deuxième a pour objectif est d'offrir la possibilité à des personnes, n'ayant pas le profil pour s'insérer dans l'économie traditionnelle, d'avoir un travail et donc une place dans la société. Le financement vient de dons et de subventions publiques. Les recettes provenant des boutiques et des restaurants de la Fondation ne couvrent que 1% du budget et il n'est pas prévu d'augmenter ce pourcentage.

Une découverte qu'il a faite grâce à l'ESS est « l'éloge de la lenteur », une manière de voir le travail qui va à l'encontre de celle d'un monde qui veut aller de plus en plus vite. Toute personne n'arrivant pas à suivre le rythme est naturellement exclue.

A la Fondation Ensemble, les exigences de travail sont adaptées aux capacités des personnes en situation de handicap. Ces personnes ont beaucoup à nous apprendre. C'est à nous, majoritaires et qui en avons les capacités, de nous adapter. Ainsi, les personnes en difficulté sont peut-être les meilleurs porte-parole de l'ESS et d'une autre manière de voir le monde et de vivre.

Si l'économie néo-libérale implique inévitablement l'exclusion des plus faibles, l'ESS permet l'inclusion de tous, quelles que soient leurs capacités.

Le Travailleur Social doit être expert dans le domaine du social ainsi que dans tout ce qui concerne l'ESS. Il doit être capable de sortir de la conception de l'économie de marché néo-libéral. Il doit pouvoir sentir les potentialités des gens, puis les orienter vers une tâche où ils pourront donner le meilleur d'eux même.

3. interview du **17.6.2011**, avec **Nicolas LAMPERT**,
économiste, chargé de formation à l'école des arts appliqués

Il soumet le système de l'ESS à **la critique sous 2 angles**.

a) par l'usage qu'en font les pouvoirs publics

Grâce à la subvention indirecte des Emplois de Solidarité, une PME peut être plus compétitive. Elle économise à l'embauche, car elle peut tourner avec un nombre de personnel fixe très réduit. Mais, le statut de l'employé temporel dépend d'une politique de l'emploi et pas d'une politique de développement. Ceci rend ce système fragile et conjoncturel. Le fond du problème n'est pas traité. Elle ne procure pas l'autonomie nécessaire aux Entreprises Sociales pour obtenir une certaine pérennité. Elles auraient plutôt besoin de subventions garanties sur un certain nombre d'années, pour développer des stratégies sur le long-terme.

b) par ses principes

Quel est le but de l'ESS ? Produire, relier le social avec économie, renforcer les liens sociaux, intégrer par l'emploi ? En prenant en compte l'économie, la dimension sociale et la dimension écologique les Entreprises Sociales ont une fonction préventive.

Quelle est la qualité de la relation Entreprise Sociale - Etat ? Aujourd'hui l'ESS est marginalisée par l'instrumentalisation étatique et les segmentations du marché. C'est un lien de sous-traitance qui

produit de la concurrence déloyale face aux entreprises non-subsidées. Ce fait cantonne l'ESS dans des secteurs qui sont peu exploités. De plus l'ESS est pénalisée politiquement, car les facteurs de qualité de vie, de bien-être, de respect de l'environnement ne sont pas pris en compte. En fonctionnant sans but lucratif, elle ne contribue pas de manière égale au PIB et fournit moins d'impôts.

Tous les acteurs sont pris dans le système néo-libéral. Ce qui contraint l'Etat de fonctionner à deux vitesses : On ne peut pas demander aux entreprises d'être compétitives et s'engager pour des activités qui freinent leur compétitivité. Du coup, le déficit engrangé par le manque de compétitivité des Entreprises Sociales devrait être compensé par les fonds publics, parce qu'elles répondent à un intérêt public.

L'ESS pourrait peut-être fonctionner plus efficacement si elle pouvait choisir des domaines et du personnel mieux adapté à l'activité et sur du plus long terme. Mais le potentiel de développement des ESS semble limité : car elles s'insèrent dans un marché fortement contrôlé par l'Etat. Les marchés étatiques sont convoités par toutes sortes d'entreprises.

Pour changer le système, il faudrait abolir la propriété privée et la course à l'accumulation, ainsi que la concurrence entre entreprises et services sociaux. Il serait nécessaire de diminuer la dépendance étatique, en augmentant la marge de manœuvre des entreprises sociales.

Selon N. Lampert l'ESS restera une activité en marge qui est utile, voir nécessaire pour faire exister des exemples d'un modèle alternatif au néo-libéralisme. Les consommateurs aussi sont de plus en plus conscients de la nécessité du changement... car personne n'est content. Il s'agit donc de semer des graines en faisant expérimenter le plus possible de personnes des valeurs et des pratiques de l'ESS.

3. MISE EN COMMUN DES INFORMATIONS RÉCOLTÉES

L'Economie Sociale et Solidaire tient compte des paramètres sociaux, écologiques et économiques. Elle peut revêtir de **nombreuses fonctions** dont l'économie traditionnelle se charge de moins en moins (p.ex. relier le social avec l'économie, renforcer les liens sociaux, intégrer par l'emploi, prise en charge d'une certaine population et leur développement personnel). Ces fonctions et leurs effets (du moins préventifs) ne sont pas suffisamment reconnus. L'ESS se situe entre les pôles de productivité et de l'occupationnel, entre rentabilité et production de lien sociaux. Elle essaie de donner du sens à la vie. Elle est actuellement ni entièrement privée, ni totalement étatique (souvent sous forme d'associations). Les entrepreneurs de l'ESS peuvent être considérés comme des précurseurs de modes de production et de consommation alternatifs à la globalisation néo-libérale. Quatre modèles politiques ont été recensés pour « passer de la contestation à la proposition » et pour « résister et construire » un nouveau modèle économique. **Le scénario social-libéral** reconnaît les entreprises sociales, mais ne remet pas en question le mode de régulation des échanges. **La démocratisation de l'économie** cherche à remettre les choix économiques au centre du débat public, mais impose une plus grande régulation de l'économie. **Le scénario post-capitaliste** propose d'articuler la consommation solidaire à la production, la commercialisation, et aux finances et de créer des chaînes de commerce solidaires « jusqu'à ce que le nombre croissant de consommateurs crée un point de rupture à même de déboucher sur une société post-capitaliste ». **Le scénario de l'après-développement** veut accorder moins d'importance à l'économie en « déglobalisant » de manière à créer des petites sociétés autonomes et désintoxiquées des nos habitudes de travailleurs, de consommateurs et d'épargnants.

La réalisation de tous les scénarii implique un dialogue entre les partisans d'une nouvelle économie et les institutions multilatérales. La construction d'une autre mondialisation passe également par un comportement citoyen solidaire dans les actes économiques quotidiens.

Comme l'ESS ne vise pas les bénéfiques, voir pas la rentabilité, elle ne fait pas grossir le PIB qui lui n'inclut pas les aspects de qualité (p.ex. de vie, d'égalité et de répartition des biens, réduction de l'impact écologique et d'autres aspects de durabilité). Elle semble politiquement pénalisée.

L'Etat se trouve dans un dilemme. Comment récompenser l'ESS et stimuler le changement vers un système économique plus social et plus solidaire ?

S'il soutient les Entreprises Sociales, il :

- produit de la concurrence déloyale envers les entreprises non-subsventionnées
- entretient un équilibre fragile et artificiel, car l'ESS finit par être le fruit d'une décision politique conjoncturelle
- entretient la dépendance étatique et exerce des contraintes liées aux contrats de prestation
- maintient les Entreprises Sociales dans une position marginale

S'il ne soutient pas les Entreprises Sociales, il :

- les expose à la concurrence déloyale des entreprises qui ne tiennent pas compte des paramètres de durabilité (social, écologique/ développement sur le long-terme)
- signale qu'il ne reconnaît pas l'utilité publique de leurs actions
- ne donne aucun soutien à une alternative au système économique néo-libéral et ne donne donc aucun crédit à une norme différente.
- oblige les Entreprises Sociales à se débrouiller autrement, mais laisse aussi plus de marge de manœuvre à leurs choix.

Actuellement l'ESS a **une position marginale** dans le paysage économique. Malgré ou grâce à cette situation, elle **sait intégrer des personnes marginalisées**. Et précisément, ces personnes en marge de la société (p.ex. en situation de handicap) pourraient être **les porte-parole** d'une autre économie. Une économie qui assume une fonction intégrative, au lieu de produire de l'exclusion.

Mais cette intégration nécessite l'accompagnement, voir l'encadrement par du **personnel qualifié**.

Les compétences des Travailleurs Sociaux, et plus particulièrement des animateurs Socio-Culturels pourraient répondre à ces exigences (développement du rôle social, technicien et communicateur, médiateur, militant et agent du changement).

Même si l'ESS reste en marge de l'économie, elle a sa raison d'être et d'exister comme **un modèle alternatif à l'économie néo-libérale**. C'est une sorte de rappel. Certains vont avoir la chance de traverser cette expérience d'une autre manière de travailler, de produire, de consommer et de vivre. C'est une graine plantée qui peut-être un jour se généralisera dans le système économique.

4. CONCLUSION

a) Quelle alternative au modèle économique néo-libéral ?

Nous pensons qu'il est grand temps qu'une autre notion d'économie et de nouvelles valeurs soient promues et diffusés. Pour penser l'économie autrement, avec la collaboration de tous les acteurs, il est nécessaire de rapprocher producteurs, distributeurs et consommateurs. Suite aux constats cités plus haut, nous pensons que la voie politique est bloquée, le changement de viendra pas d'en haut. C'est pourquoi, le nouveau modèle économique sera plus régional, en renforçant un réseau de partenariat d'entraide, d'échanges et de partage, où les contacts seront plus étroits, où les acteurs se parlent et s'écoutent (démocratisation de l'économie et des choix), où chacun prend des responsabilités, où chacun trouvera une place, où le développement du bien-être et de la durabilité seront une priorité. A ces fins, il faut redéfinir ce qu'est le « progrès » et l'« évolution » ainsi que le rôle de la politique de développement de l'Etat.

Cette nouvelle pratique économique se trouve forcément en marge du courant dominant. C'est là qu'elle est le mieux placée pour agir sur les normes et pour développer de nouveaux modèles de valeurs et de modes de fonctionnement. L'Economie Sociale et Solidaire semble pouvoir concevoir et réaliser cet autre modèle économique. Elle amène à ces acteurs une certaine ouverture d'esprit en les sensibilisant.

Nous insistons ici sur l'importance de l'expérience faite par différentes personnes dans ce champ. Certains ne peuvent pas imaginer un autre mode de fonctionnement que celui du système néolibéral avant de l'avoir expérimenté. C'est pourquoi nous espérons que le plus de personnes possible puissent travailler dans l'ESS ou en bénéficier, ne serait-ce que pour un temps limité. L'intégration dans l'ESS des personnes marginalisées ou en situation de handicap permet des rencontres riches avec les « bien-portants ». C'est l'occasion de constater les ressources et les limites de chacun ainsi que d'expérimenter les possibilités d'échange par différents types de relations (collaboration, partenariat, entraide, fournisseur-client ...). Dans le cas où cette expérience est positive, les personnes seront sensibilisées à tenir compte d'autres aspects de qualité. Elles vont emmener certaines valeurs ou pratiques avec elles, lorsqu'elles retournent dans l'économie « réelle ». C'est par ces biais que nous nous imaginons que les principes de l'ESS vont essaimer et modifier la norme.

b) Y a-t-il une place pour les Travailleurs Sociaux dans l'Economie Sociale et Solidaire?

Il est évident pour nous que notamment l'Animateur Socio-Culturel a un rôle à jouer dans l'ESS. Car les compétences qu'il est amené à développer au sein de la HETS, lors de la formation de base et dans sa pratique, concordent avec celles nécessaires dans l'ESS. Dans ce domaine, nous entrevoyons deux terrains d'action distincts dans lequel l'animateur pourrait déployer son action.

1. Les compétences de l'Animateur Socio-Culturel utiles à l'ESS (que nous avons recensés)

- expert en méthodologie de projet, en organisation et conduite de projet, en rapprochement intérêts communs et en formulation de but communs, en réalisations collectives, facilitateur de collaboration(s), sensibilisé à la tenue d'un budget, aux tâches administratives, aux aspects juridiques et à la recherche de fond
- esprit d'action, créatif à la recherche de solutions, capacités de leadership
- compétences en tant que formateur (éducation populaire), savoir travailler sur les mentalités, information et ouverture culturelle, vivre ensemble, se mobiliser
- facilitateur de communication et médiateur (mise en lien des acteurs), créateur d'espace d'échanges, faire s'exprimer, faire écouter, aide à la « traduction » et adaptation du langage, savoir travailler sur le consensus et la recherche de solutions
- spécialiste relationnel en accompagnement de personnes en difficulté, révélateur des ressources de chaque acteur
- gardien des critères éthiques, savoir garder la mission en ligne de mire
- constructeur de lien sociaux, développement de l'autonomie communautaire, contribution à la reconstruction de tissus social, voir socio-économique,
- sensibilité démocratique, savoir tenir compte des voix de tous les acteurs
- connaissances en outils de communication et de médiation, mobilité entre les couches sociales et groupes d'âges (maîtrise de différents codes sociaux), trait d'union avec les autorités, constructeur de réseaux et contacts privilégiés
- révélateur de sens, sait contribuer et faciliter la construction du sens commun adapté, intégratif
- engagement militant pour contribuer au changement social, (a de la « niaque »)
- sensibilisé à l'écologie, au développement durable, aux **engagements citoyens**, à la consommation locale et raisonnable
- compréhension des phénomènes sociologiques et psychologiques

Cette liste, loin d'être exhaustive, démontre la polyvalence de l'Animateur Socio-Culturel et sa capacité à répondre aux exigences complexes de l'ESS.

2. Les structures d'Economie Sociale et Solidaires

L'animateur occuperait un rôle de cadre gestionnaire et de conducteur de projet, au sein d'une Entreprise Sociale soutenue par l'Etat qui accueille des personnes marginalisées. Il aurait un rôle d'accompagnateur qui devrait repérer les potentialités de chacun et leur trouver une place au sein de la structure. Il permettrait aux personnes de s'exprimer, de s'investir et de s'épanouir. Bref, il aiderait les personnes à être acteurs à part entière.

Il serait amené à travailler en réseau et à développer celui-ci, toujours dans l'idée que le réseau rend visible les ressources des personnes marginalisées et qu'il permet de diffuser les valeurs de l'ESS au sein des différents partenaires.

En plus des compétences de Travailleur Social, il devrait être capable de gérer une structure et d'être le garant des valeurs de l'ESS, ce qui suppose une parfaite connaissance de celle-ci et une vision claire des moyens à mettre en œuvre.

3. Les grandes entreprises

Ici, nous imaginons l'animateur faisant partie du secteur des ressources humaines. Il serait responsable de créer une cohésion entre les personnes qui composent l'entreprise (patrons et employés), mais également d'être attentif à ce que tous les employés soient satisfaits de leur rôle. Si tel n'était pas le cas, l'animateur pourrait étudier la situation et faire remonter ses compréhensions à la direction et ensuite faire en sorte que les employés soient entendus. Il a à ce moment-là un rôle de facilitateur de la construction commune d'une solution.

Seulement, il faut reconnaître qu'avec une telle fonction, l'animateur ne contribuera pas directement aux recettes financières de l'entreprise. Dès lors, il est difficile d'imaginer qu'actuellement les patrons osent engager de tels collaborateurs. La seule solution que nous entrevoyons serait une aide de l'Etat qui subventionnerait les entreprises engageant des travailleurs sociaux. Ceux-ci pourraient être reconnus d'utilité publique à travers l'aide apportée aux employés soumis à des pressions de plus en plus fortes.

Par la suite, lorsque l'apport des animateurs sera reconnu, ces derniers auront probablement plus de facilité à être engagés dans de telles structures. La participation de l'Etat pourra donc être réduite.

Pour nous, l'essor de l'ESS ne se fera pas sans une aide de l'Etat et l'engagement d'Animateurs Socio-Culturel compétents. Il lui faut ce coup de pouce pour augmenter sa visibilité et amorcer un changement de mentalité.

5. BIBLIOGRAPHIE

a) Pour en savoir plus sur l'Économie Sociale et Solidaire

ALPHANDÉRY, Claude (2009), (en collaboration avec FRAISSE L. et GHEZALI T.), « *50 propositions pour changer de cap* », in Le LABO de l'Économie Sociale & Solidaire met en débat, Document de débat - nov. / déc. 2009

BATTAGLINI Monica et DUNAND Christophe (2005), tableau « Types de rapports entre les associations et l'État », in « Les relations entre État et associations : quels modèles pour quelles relations ? », in Cahiers de la FEAS, 2/2005, http://www.feas.ch/f/cadres_revue.htm

CHANIAL Pilippe et LAVILLE Jean-Louis (2002), « *L'économie solidaire : une question politique* », in MOUVEMENTS N°19 janvier-février 2002, p 11-19

DUNAND, Christophe (2010), « *Les entreprises sociales d'insertion face à la pauvreté ?* », in Sécurité sociale CHSS 3/2010, p 147-149

DUNAND, Christophe (2010), « *L'économie sociale et solidaire. Une troisième voie* », in Choisir, 2/2010, p 25-28

FRAISSE, Laurent (2003), « *Quels projets politiques pour l'économie solidaire ?* », in Cultures en mouvement, no 62 nov. 2003, p 36-39

FONTENEAU Bénédicte, NEAMTAN Nancy, WANYAMA Fredrick, PEREIRA MORAIS Leandro, DE POORTER Mathieu, (2010), « *Économie sociale et solidaire : construire une base de compréhension commune* », in Guide 2010, Document de référence Première édition de l'Académie sur l'Économie Sociale et Solidaire, 25-29 octobre 2010, CIF-OIT, Turin, Italie

MORATTI, Sandra (2009), « *Richesse, bien-être, progrès : Comment refaire les ...* », in Alternatives économiques, no 283, 9/2009

- « **PIB : le compte n'est plus bon** », p 56
- interview avec Dominique MEDA, « **Le progrès ne consiste pas à produire toujours plus** », p 57
- « **La bataille des indicateurs** », p 58-61
- interview avec Jean-Paul FITOUSSI, « **Un enjeu démocratique** », p 62-63
- interview avec Jean GADEY, « **Associer les citoyens** », p 64

b) Autres documents

APRÈS-Genève (27.10.2005), « *Charte de l'Économie sociale et solidaire de la région genevoise* »

APRÈS-Genève (13.10.2010), « *Procédure d'adhésion 2011 et critères ESS* »

Fondation Ensemble

sa charte : <http://www.fondation-ensemble.ch/fondation/fondation-ensemble/mission/> consulté le 13.6.2011

ses activités : <http://www.fondation-ensemble.ch/institutions/latelier/> consulté le 13.6.2011

<http://www.fondation-ensemble.ch/actualites/arcades/au-fil-de-leau/> consulté le 13.6.2011

<http://www.fondation-ensemble.ch/actualites/arcades/artcade/> consulté le 13.6.2011

<http://www.fondation-ensemble.ch/actualites/arcades/au-coin-de-ma-rue/> consulté le 13.6.2011

Interview avec Yves FLÜCKIGER et Christophe DUNAND, in « *Etat en quête d'emploi* », La Tribune de Genève du 12.5.2011

Entreprise d'insertion Réalise : <http://www.realise.ch/>, consulté le 21.6.2011

Haute École de Travail Social (9 /2010), « *Plan d'Études Cadre bachelor 2006* », p 5,6 et 24
www.ies-geneve.ch/Formations/PEC/PEC06TS.pdf

PROFESSIONNALITE : SENS ET FONCTION

module E6

Sylvain FÉLIX & Nadia METRAL

29.5.2011

FICHE D'ENTRETIEN

Sujet : L'Economie Sociale et Solidaire (ESS), les entreprises solidaires et les emplois de solidarité

en bleu : remarques post de Nadia

Interview du 23.5.11, avec

Christophe DUNAND,

Président d'APRES-GE (Chambre de l'économie sociale et solidaire)
et directeur de l'entreprise Réalise

1. Constat

- l'économie est séparée des activités sociales et solidaires (comme un concept antinomique)
- les « adeptes » des deux camps se regardent comme des ennemis, les TS ont accepté de sortir du monde économique (sauf quelques rares assistants sociaux employés dans les départements RH)
- Dans la représentation générale, le système économique capitaliste néo-libéral est devenu le système unique, par défaut (depuis l'effondrement du système communiste).
- Alors que depuis des siècles existent des formes d'économie sociales et solidaires ignorées qui sont encore pratiquées aujourd'hui.
- Il existe bon nombre de patrons de PME/PMI qui se battent pour garder leurs employés et leurs apprentis, même s'il y a des difficultés. Ils mènent leur entreprise dans le but de durer, de pouvoir év. la transmettre à leur descendance ou tout simplement pour « se payer leur croûte ».

2. Comment imaginer une autre économie ?

Comment changer, améliorer les conditions de travail pour les employés, **des salaires respectueux des besoins, leur donner la possibilité de retrouver du sens à leur activité professionnelle** et diminuer le taux de chômage? De quels enjeux tenir compte ?

- repenser l'économie et ses valeurs : **le travail pour vivre, pour donner une place à tous,** produire et vendre avec une sensibilité sociale ; Donc remettre la personne au centre : l'efficacité c'est mettre l'économie au service de la personne (pas au service du marché d'actions ...)
- réarticuler le partenariat entre le monde de l'entreprise et le monde du social.
- produire de façon responsable, viser des profits raisonnables et des salaires raisonnables
- lâcher l'illusion de pouvoir produire de plus en plus (**auj. il faut consommer pour produire**)
- encourager l'émergence d'un entrepreneuriat responsable (manquent, **p-ê. ceux qui ont fait l'expérience de la dureté du monde néo-libéral, de l'exclusion ou des paradoxes du système ?**)
- articuler des prix qui englobent tous les coûts, stop à la concurrence déloyale

- changement d'attitude du citoyen et des critères de choix des produits: consommer solidaire, revenir aux produits locaux, boycotter les produits inutiles et ceux qui ont un haut coût humain et environnemental non compris.
- favoriser le rapprochement entre consommateur et producteurs.
- **reconnaissance, soutien**, subvention et rétribution les producteurs de prestations utiles à la société par l'Etat (pour l'instant il n'y a pas encore de difficultés à trouver des financements et des aides au démarrage)
- une meilleure prise en compte des critères sociaux respectés par les entreprises et leurs produits « qualité », rétribution ou sanction ? Les marchés publics sont le futur des ESS.

3. Utopie : Si tout le monde pratiquait l'ESS, le système économique survivrait-il ?

Primo : pas toutes les entreprises se laisseraient **convertir** et cela ce fera progressivement.

Secundo : revenir aux produit locaux et utiles ferait souffrir les producteurs d'inutilités

Terzo : Rechercher des profits raisonnables ferait diminuer les impôts (diminue les coûts pour les entreprises et les recettes de l'Etat). Mais il y aurait plus de gens bien dans leur tête, intégrés dans leur lieu de travail et dans la société. Le chômage diminuerait et donc les couts pour l'Etat.

4. Quels sont les freins au changement ?

- Le principe de la décroissance fait peur.
- Il y a trop d'intérêts personnels et financiers derrière le maintien du système actuel.
- La conviction qu'il faut stimuler la consommation pour répondre à l'obligation de croissance.
- Le système financier, le rendement des actions est au centre des soucis.

5. Quelle est la place des TS dans l'ESS ?

Les compétences requises selon Ch. Dunand pour être un acteur porteur dans l'ESS sont :

- avoir un goût pour l'entrepreneuriat et du leadership
- connaître le fonctionnement du champ et les valeurs de l'ESS
- avoir des capacités de gestion de projet

(Nous pensons que les compétences nécessaires sont beaucoup plus étendues, notamment pour assumer les fonctions de médiateur, de formateur, d'encadrement de populations avec des problématiques spécifiques, de promoteur d'un certain militantisme des valeurs du développement durable, d'agent du renforcement du tissu social local,)

PROFESSIONNALITE : SENS ET FONCTION

module E6

Sylvain FÉLIX & Nadia METRAL

16.6.2011

FICHE D'ENTRETIEN

Sujet : L'Economie Sociale et Solidaire (ESS), les entreprises solidaires et les emplois de solidarité

interview du **15.6.2011**, avec

Jérôme LAEDERACH, directeur de la Fondation Ensemble,
aussi membre du comité d'APRÈS-GE

Ce que nous voulions savoir

1. Histoire et origines de l'idée de donner du travail aux usagers de la Fondation Ensemble ?
2. Les ateliers, le tea-room et les boutiques : Comment ça marche ? Organisation, buts accompagnement... insertion ? Quoi ? Pour qui ? Réseau, décloisonnement, contacts ?
3. Quel encadrement ? Quelles responsabilités ? Quelle répartition ? Quelles compétences ? Quelle place/quel rôle a le TS et év. l'animateur socio-culturel ?
4. Emplois solidarité : Y en a-t-il à la Fondation ?
5. L'ESS, quels parallèles avec la Fondation Ensemble ?

Ce qui a été échangé

J. Laederach accepte d'être cité dans notre article paraissant au site anim.ch.

La Fondation Ensemble « a pour but la prise en charge de personnes avec une déficience intellectuelle associée ou non à d'autres troubles. Elle leur assure notamment l'accueil, l'hébergement, l'éducation et la formation. Elle s'intéresse à toute activité touchant à la vie de ces personnes. »¹

Créée à l'origine par l'association genevoise de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées (APMH), actuellement insieme-Genève, elle avait pour mission d'offrir **une prise en charge plus globale** des personnes handicapées en introduisant notamment des notions de partenariat avec des acteurs de la vie « normale ». C'est avec cette vision que la fondation Ensemble ouvre progressivement plusieurs tea-rooms et boutiques, permettant aux personnes en situation de handicap de travailler et de se sentir véritablement utiles et intégrés à la société.

C'est suite à cette démarche que J. Laederach est contacté par C. Dunand et devient membre du comité d'APRES-GE en 2009. La Fondation Ensemble, ayant des valeurs très proches de celles de l'économie sociale et solidaire, intègre APRES-GE. Un travail de vérification, en quoi la Fondation Ensemble est **compatible avec les critères de l'ESS**, vient d'être réalisé par Q. Mathieu (responsable de la Barje). Cette recherche interroge les pratiques d'achat et de vente des sites de la

Fondation et permettra de préciser dans une **charte** leur cadre et la marge de manœuvre tout en développant de nouveaux partenariats. Entre les logiques d'intégration et de productivité, il est important de ne pas oublier la mission première qui est la prise en charge et le développement personnel des personnes avec une déficience intellectuelle.

Notre interlocuteur parle de **deux pôles** dans l'économie sociale et solidaire: **le productiviste** (Réalise, la Barje, etc.) et l'occupationniste dont fait partie la Fondation Ensemble. **Occupationniste** signifie que l'objectif n'est pas de parvenir à s'autofinancer, mais plutôt d'offrir la possibilité à des personnes n'ayant pas le profil pour s'insérer dans l'économie traditionnelle (comme par exemple les personnes en situation de handicap) d'avoir un travail et donc une place dans la société. Dans le cas de la Fondation Ensemble, reconnue d'utilité publique, le gros du financement vient de dons et de subventions publiques. Les recettes provenant des boutiques et des restaurants ne couvrent que 1% du budget et il n'est pas prévu d'augmenter ce pourcentage.

Une des notions importantes que nous avons partagées avec J. Laederach est ce qu'il appelle « **l'éloge de la lenteur** ». Nous vivons dans un monde qui veut aller de plus en plus vite. L'humain doit être capable de s'adapter au rythme dicté par l'économie. Par conséquent, toute personne n'arrivant pas à suivre le rythme est naturellement exclue. Il semble que même les personnes qui vont bien, en sont malades.

Dans le cas de l'ESS telle qu'appliquée par la Fondation Ensemble, on adapte les exigences de travail aux capacités des personnes en situation de handicap. De fait, les clients patienteront probablement un peu plus que dans un commerce traditionnel. Cela est-il un problème? Pour la plupart d'entre nous qui vivons trop vite, probablement que oui. Et c'est là que ces personnes ont beaucoup à nous apprendre. C'est à nous, majoritaires et qui en avons les capacités et les moyens, de nous adapter. Cela fait forcément réfléchir. Ainsi, les personnes en difficulté sont peut-être les meilleurs « ambassadeurs » de l'ESS et d'une autre manière de voir le monde et de vivre.

Si l'économie néo-libérale implique inévitablement l'exclusion des plus faibles, l'ESS permet l'inclusion de tous, quelles que soient leurs capacités. (Nadia, remarque post : une sorte de vivre ensemble économique ... ce qui interroge la capacité de ceux qui se portent bien de vivre avec ceux qui vivent autrement ?)

Et qu'en est-il du **rôle du travailleur social**? Premièrement, il doit être expert non seulement dans le domaine du social, mais également dans tout ce qui concerne l'ESS. Il doit être capable de sortir de conception de l'économie de marché néo-libéral. D'oublier le productivisme, pour permettre à la personne de trouver sa place. Il doit pouvoir sentir les potentialités des gens, puis les orienter vers une tâche où ils pourront donner le meilleur d'eux même.

PROFESSIONNALITE : SENS ET FONCTION

module E6

Sylvain FÉLIX & Nadia METRAL

19.6.2011

FICHE D'ENTRETIEN

Sujet : L'Economie Sociale et Solidaire (ESS), les entreprises solidaires et les emplois de solidarité

interview du 17.6.2011, avec

Nicolas LAMPERT,

économiste, chargé de formation aux école professionnelles

Ce que nous voulions savoir

1. Quelle est sa définition de l'Economie Sociale et Solidaire
2. Quels conditions sont nécessaires pour mettre en place un tel système. A quoi elle sert. Quels enjeux y sont liés.
3. Comment construire un scénario utopique dans lequel l'ESS prendrait son essor ?
4. Quel lien peut-on faire entre démocratie et ESS ?

Ce qui a été échangé

N. Lampert accepte d'être cité dans notre article paraissant au site anim.ch.

Histoire

L'Economie Sociale et solidaire a été développée au 19^e siècle avec les mouvements pour les coopératives.

N. Lampert se souvient de l'impulsion de renouveau des années 80-90 donnée par Jean-Louis Laville. Pour sortir de la dichotomie privé – public, il propose que l'économie se fonde sur 3 sortes de ressources : les ressources financières (efficacité économique), les ressources publiques (répond à un intérêt général), les ressources bénévoles (initiative privé, engagement associatif).

Constat

Les associations ne sont pas reconnues comme ayant à la fois un rôle social et économique. Il faut leur donner une place d'acteur à part entière. Elles diffèrent des modèles économiques classiques par la propriété et par la dimension démocratique, ce qui permet de sortir de la dichotomie capital – travail en associant le travailleur à la propriété: « il s'agit de faire un mix ».

(expl. coopérative pure = pas de séparations entre capital et travail : les travailleurs sont aussi ceux qui sont propriétaires à part égale et donc qui sont également intéressés à la survie de l'entreprise et bénéficient du produit et des bénéfices.)

Utopie ou réalisme ?

Reporter ce modèle sur l'économie ? S'il n'est pas possible par la possession de l'entreprise, serait-ce envisageable, du moins par une forme associative qui permet aux travailleurs d'intervenir sur la marche des affaires ? En ne mettant plus en avant le bénéfice, on peut freiner la course à la compétitivité.... Le déficit engrangé par le manque de compétitivité serait compensé par les fonds publics, parce qu'il répond à un intérêt public (p.ex. par des emplois financés entièrement ou partiellement). Ainsi l'entreprise recevrait une reconnaissance de son rôle social dans la société.

Critique

Pour étendre ces principes à l'économie entière, il faut soumettre le système de l'ESS à la critique sous 2 angles :

a) par ce qu'on en fait (l'usage qu'en font les pouvoirs publics)

p.ex : Emplois de Solidarité* sont un télescopage d'objectifs (de la structure elle-même : mener une activité à son terme et de l'OCE : placer des chômeurs) Il faut être vigilant de l'instrumentalisation à des fins de management du taux de chômage.

Grâce à cette subvention, une PME peut être plus compétitive. elle-même économise à l'embauche, car elle peut tourner avec un nombre de personnel fixe très réduit. Mais, il ne faut pas que les emplois de solidarité se substituent aux vrais emplois, car ils ont une durée de vie limitée (la pérennité du dispositif en lui-même n'est pas assuré). La même situation se reproduit si l'administration a recours à ce type d'employés.

Le statut de l'employé temporel dépend d'une politique de l'emploi et pas d'une politique de développement. Ce qui rend ce système fragile. On ne crée pas de nouveaux emplois.

On fait coïncider des intérêts, mais ça reste conjoncturel. Le fond du problème n'est pas traité. Elle ne procure pas l'autonomie nécessaire aux entreprises sociales pour obtenir une certaine pérennité. Elles auraient plutôt besoin de subventions garanties sur un certain nombre d'années, pour développer des stratégies sur le long-terme.

*Les Emplois de Solidarité ont remplacé les emplois temporaires (1an) dans lesquels chaque chômeur en fin de droit était placé et auquel il avait le droit. Ensuite, il avait à nouveau droit au chômage. Actuellement les chômeurs sont placés dans le cadre des Emplois de Solidarité pour 6 mois (renouvelable pour 6 mois), en fonction de la demande et n'ont pas un nouveau droit au chômage ensuite. Les syndicats estiment que cette mesure précarise les chômeurs.

b) par ses principes

D'abord, il y a la question de fond : Quel est le but de l'ESS? Produire quelque chose, ou relier le social avec économie, renforcer les liens sociaux, améliorer intégration des personnes marginalisée par l'emploi, offrir de postes de travail ? De plus, en prenant sous la loupe le partenariat Etat – associations, on peut mesurer le degré d'instrumentalisation dans cette relation de sous-traitance.

Il faut faire la différence : un service social répond à la mission de placer des gens ; et une entreprise sociale et solidaire est d'abord là pour produire quelque chose et, ce qui fait sens, en prenant en compte l'économie, la dimension sociale et la dimension écologique : elle a donc une fonction préventive.

L'ESS est coupée de l'économie « normale », car (donc effet de marginalisation)

- La relation entreprise - Etat est instrumentalisée. C'est un lien de sous-traitance.
- Il y a coexistence de différents principes : la concurrence déloyale produite par les entreprises favorisées par l'Etat (subvention) grâce à leur fonction sociale : ESS reste cantonnée dans des secteurs qui sont peu exploités par des entreprises de la région.
- Il n'y a pas de décision au niveau politique de privilégier dans les choix des soumissions publiques les entreprises sociales et donc de « sanctionner » les autres. Il y a absence d'une tentative de basculer vers une autre économie.

Les conséquences d'une forte favorisation des entreprises sociales et solidaires :

- les PME se trouveraient « bec dans l'eau » (soumis à la concurrence par les ESS subventionnées)
- les ESS fonctionnent sans but lucratif et amènent peu de valeur ajoutée, donc ne contribuent pas de manière égale au PIB. Ils fournissent donc moins d'impôts (selon l'équation : plus de liens sociaux, moins de biens). Cette manière de mesurer la valeur d'une économie pénalise politiquement l'ESS. Les facteurs de qualité de vie, de bien-être, de respect de l'environnement ne sont pas pris en compte.

Tous les acteurs sont pris dans le système, même les PME « qui ne sont pas tous des requins ». L'ESS se trouve en marge du capitalisme et en même temps à mi-chemin entre le privé et le public. Pourrait-on s'imaginer qu'elle « prenne la page du système » ? Aujourd'hui elle est marginalisée par l'instrumentalisation étatique et les segmentations du marché. Elle pourrait peut-être fonctionner plus efficacement si elle pouvait choisir du personnel mieux adapté à l'activité et sur du plus long terme.

L'Etat fonctionne à deux vitesses : il recherche des entreprises performantes pour financer la deuxième vitesse. Si toutes les entreprises pouvaient absorber la deuxième vitesse, l'Etat n'aurait pas besoin de jouer ce rôle. On ne peut pas demander aux entreprises d'être compétitives et s'engager pour des activités qui freinent leur compétitivité.

Il faudrait promouvoir d'avantage la notion de service public : p.ex. des animateurs montent une association (organisation privée) remplissant une fonction publique, subventionné partiellement par l'Etat. Cette association risque de concurrencer les services d'animation socioculturelle traditionnelles. En plus, elle pourrait être considérée comme une privatisation des services publics : pour l'Etat, ce fonctionnement coûte moins cher et implique moins de risques.

Les contrats de prestations amènent les entreprises à accepter un cahier de charges plus strict. S'ajoute parfois l'obligation de se livrer au coûteux exercice de se labéliser pour avoir le droit de déposer une demande de subventions. Le potentiel de développement des ESS semble limité : car elles s'insèrent dans un marché fortement contrôlé par l'Etat. Les marchés étatiques sont convoités par toutes sortes d'entreprises.

Il est donc désormais clair, si on ne compte que sur la bonne volonté on n'y arrivera pas. Le discours au niveau idéologique est stérile.

Comment changer le système ? Comment rendre viable l'ESS?

- en abolissant la propriété privée et la course à l'accumulation
- en abolissant la concurrence entre entreprises et services sociaux, car actuellement elle est sévère (entre acteurs privés, mais aussi entre Etat et privé et entre services d'Etat ou entre mandats de l'Etat)
- en diminuant la dépendance étatique, donc en augmentant la marge de manœuvre des entreprises sociales. Car actuellement il y a une foule de financements étatiques différents, partiels ou absents

des organisations privées, selon leur fonction sociale (contrats de prestations, labels ...);
(voir tableau de M. Battalini/Ch. Dunand, module B3).

Selon N. Lampert l'ESS n'aura pas d'espoir de se généraliser tant qu'il existe tant de volontés de maintenir le système existant, poussant à produire toujours plus, pour accumuler des biens dans une concurrence où certains n'incluent pas le vrai prix de la production (humain, écologique ...)

L'ESS restera une activité en marge qui est utile, voir nécessaire pour faire exister des exemples d'un modèle alternatif au néo-libéralisme, un appui. Fonctionnera-t-il un jour comme un pivot ? Peut-être la volonté de faire participer les travailleurs et employés aux réflexions et aux décisions se généralisera. Car beaucoup en ont assez de faire du mauvais travail, de mal servir les clients et de se retrouver face à leur mécontentement. Les consommateurs aussi sont de plus en plus conscients de la nécessité du changement... car personne n'est content.

Il s'agit donc de semer des graines en faisant expérimenter le plus possible de personnes des valeurs et des pratiques de l'ESS.

Hets/introduction à l'ESS/G inter

Bibliographie nov. 2011 :

Livres

Allemand, S. & Seghers, V. (2007). *L'audace des entrepreneurs sociaux : concilier efficacité économique et innovation sociale*. Paris : Autrement.

Aries, P. (2010). *La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance*. Paris : La Découverte.

Auroi, C. & Schümperli Younossian, C. (Dir.). (2001). *Le commerce durable : vers de plus justes pratiques commerciales entre le Nord et le Sud*. Genève : IUED.

Bornstein, D. (2005). *Comment changer le monde : les entrepreneurs sociaux et le pouvoir des idées nouvelles*. Paris : La Découverte.

Borzaga, C. & Defourny, J. (2004). *The emergence of social enterprise*. London : Routledge.

Caudrelier, D. & Roynette, M. (2009). *100 pionniers pour la planète : des solutions pour une croissance verte*. Paris : Lattès.

Chaniel, P. & Laville, J.-L. (2002). L'économie solidaire : une question politique. *Mouvements : des idées et des luttes*, 19, 11-20. Peut être consulté sur : <http://www.cairn.info/revue-mouvements-2002-1.htm>

Chouinard, Y. (2006). *Homme d'affaires malgré moi : confession d'un alter-entrepreneur*. Paris : Vuibert.

Clément, H. & Gardin, L. (2000). *L'entreprise sociale*, Paris : Institut Karl Polanyi. Peut être consulté sur : http://www.karlpolanyi.org/02_les%20notes/pdf/06entreprise.pdf

Collaud, M.-C. (2009). *Comment créer et animer une association*. Lausanne : Réalités sociales.

Collette, C. & Pigé, B. (2008). *Economie sociale et solidaire : gouvernance et contrôle*. Paris : Dunod.

Davister, C., Defourny, J. & Grégoire, O. (2003). *Les entreprises sociales dans l'Union Européenne : un aperçu général*. Récupéré de http://www.emes.net/fileadmin/emes/PDF_files/PERSE/PERSE_WP_03-11_Trans-FR.pdf

Defourny, J., Favreau, L. & Laville, J.-L. (Dir.). (1998). *Insertion et nouvelle économie sociale : un bilan international*. Paris : Desclée de Brouwer.

Demoustier, D. (2003). *L'économie sociale et solidaire : s'associer pour entreprendre autrement*. Paris : La Découverte. Épuisé en librairie
Voir aussi le compte-rendu dans la *Revue internationale de l'économie sociale*, 285.

Drucker, P. F. (2005). *Managing the nonprofit organizations : practices and principles*. New York : Collins Business.

Ducroux, A.-M. (Dir.). (2005). *Les nouveaux utopistes du développement durable*. Paris : Autrement.

Dunand, C. & Dupasquier, A.-L. (2006). *Travailler pour s'insérer : des réponses actives face au chômage et à l'exclusion : les entreprises d'insertion*. Genève : IES Ed.

- Ferraton, C. (2007). *Associations et coopératives: une autre histoire économique*. Toulouse : Erès.
- Gadrey, J. (2004). *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire : une mise en perspective sur la base de travaux récents : rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE, programme de recherche « L'économie sociale en région »*. Récupéré de http://www.horslesmurs.fr/plugins/fckeditor/userfiles/file/Conseil/Evaluation/2004-07-07_Rapport_J_Gadrey_Utilite_Sociale_02-04.pdf
- Gazier, B. (2003). *Tous « sublimes » : vers un nouveau plein-emploi*. Paris : Flammarion.
- Gouil, H. (1999). *Entreprendre en économie sociale : sens des affaires ou affaires de sens ?* Paris : Liaisons. Epuisé en librairie
- Gueslin, A. (1998). *L'invention de l'économie sociale*. Paris : Economica.
- Haering, A.-L. (1995). *Traits d'union : la communication associative en pratique*. Genève : IES Ed.
- Hoarau C. & Laville J.-L. (Dir.). (2008). *La gouvernance des associations : économie, sociologie, gestion*. Toulouse : Erès.
- Hurstel, D. (2009). *La nouvelle économie sociale : pour réformer le capitalisme*. Paris : O. Jacob.
- Jaunay, A. (1998). *Guide de l'initiative économie et citoyenneté*. Paris : Syros. Epuisé en librairie
- Jeanet, T. (2008). *L'économie sociale : une alternative au capitalisme*. Paris : Economica.
- Laville, J.-L. (1999). *Une troisième voie pour le travail*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Laville, J.-L., Caillé, A., Chaniel, P. (Dir.). (2001). *Association, démocratie et société civile : s'associer, pour quoi faire ?* Paris : La Découverte. Epuisé en librairie
- Laville, J.-L. & Cattani A. D. (Dir.). (2006). *Dictionnaire de l'autre économie*. Paris : Gallimard.
- Laville, J.-L. (2010). *Politique de l'association*. Paris : Seuil.
- Laville, J.-L. & Glémain, P. (Dir.). (2010). *L'économie sociale et solidaire aux prises avec la gestion*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Laville, J.-L. & Glémain, P. (2010). Gestion des ressources humaines et entreprises d'insertion. In *L'économie sociale et solidaire aux prises avec la gestion*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Lemaître A., Nyssens M. & Platteau A. (2005). Les entreprises sociales d'insertion par le travail entre idéal-type et institutionnalisation. *Recherches sociologiques*, 2005/01, 61-74.
- Lipietz, A. (2001). *Pour le tiers secteur : l'économie sociale et solidaire : pourquoi ? comment ?* Paris : La Découverte. Epuisé en librairie
- Marquis, J.-F. (2010). *Conditions de travail, chômage et santé : la situation en Suisse à la lumière de l'Enquête suisse sur la santé 2007*. Lausanne : Page deux.
- Munoz, J., Radrigan Rubio, M. & Regnard, Y. (Dir.). (2008). *La gouvernance des entreprises coopératives*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Myllondo, B. (Dir.). (2009). *La décroissance économique : pour la soutenabilité écologique et l'équité sociale*. Bellecombe-en-Bauges (Savoie) : Ed. du Croquant.

Nyssens, M. (2006). *Social enterprise : at the crossroads of market, public policies and civil society*. London : Routledge.

Organisation de coopération et de développement économiques. (1999). *Les entreprises sociales*. Paris : OCDE.

Pillet, A. (2006). *Le marketing social et solidaire : comment les entreprises de l'économie sociale et solidaire peuvent mettre en œuvre, sans perdre leur âme, des méthodes marketing originales*. Pantin (Seine-Saint-Denis) : L'AMI.

Platteau, A., Nyssens, M., & Lemaître, A. (2005). Entreprises d'insertion : entre idéal-type et institutionnalisation. In Nicaise, I., Nyssens, M. & Defourny, J. *Economie sociale, intégration sociale et développement durable : politique scientifique fédérale* (pp. 111-148). Gand : Academia Press.

Prades, J. (2006). *Compter sur ses propres forces, initiatives solidaires et entreprises sociales*. La Tour-d'Aigues (Vaucluse) : Ed. de l'Aube. Epuisé en librairie

Régnier, P. (2003). Vers de nouvelles formes d'entrepreneuriat : l'entreprise sociale ? In : Najim A., Hoffmann, E. & Kamala M.-G. (Dir.). *Les entreprises face aux enjeux du développement durable : éléments d'un débat* (pp. 181-202). Paris : Khartala. Epuisé en librairie

La revue du MAUSS. (1998). *Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif*. Paris : La Découverte.

Servet, J.-M. (2010). *Le grand renversement : de la crise au renouveau solidaire*. Paris : Desclée de Brouwer.

Smith, Bucklin & Associates & Wilbur, R. H. (Ed.). (2000) *The Complete Guide to Non-profit Management*. New York : J. Wiley.

Revue et articles

L'économie sociale de A à Z. (2006). *Alternatives Economiques, Hors-série 22*.

Enjolras, B. (2005). Economie sociale et solidaire et régimes de gouvernance. *Revue Internationale de l'économie sociale*, 296.

Entreprendre autrement. (2004). *Alternatives Economiques, Hors-série 14*.

Espagne, F. (2000). L'entrepreneuriat coopératif dans l'Europe de l'an 2000. *Revue internationale de l'économie sociale*, 275-276, 167-183.

Evaluer l'utilité sociale de son activité : conduire une démarche d'auto-évaluation. (2007). *Les cahiers de l'AVISE*, 5.

L'insertion au service de l'emploi. (2007). *Alternatives économiques, Hors-série 30*.

Malo, M.-C. (2001). La gestion stratégique de la coopérative et de l'association d'économie sociale, 1ère partie : l'entrepreneur et son environnement. *Revue internationale de l'économie sociale*, 281.

Persais, E. (2006). Bilan sociétal : la mise en œuvre du processus RSE au sein du secteur de l'économie sociale. *Revue internationale de l'économie sociale*, 302, 14-39.

Prades, J. (2005). L'énigme de Mondragon : comprendre le sens de l'expérience. *Revue internationale de l'économie sociale*, 296, 100-115.

Sibieude, T. (2007). La création d'entreprise dans l'économie sociale. Le rôle des grands acteurs du secteur. *Revue internationale de l'économie sociale*, 305, 9-31.

L'utilité sociale. (2003). *Alternatives économiques, Hors-série pratique*.

Conférences

Brouard, F. (2006). *L'entrepreneuriat social : mieux connaître le concept*. Trois-Rivières, (Canada) : 23e Colloque annuel du Conseil canadien des PME et de l'entrepreneuriat. Récupéré de : <http://sprott.carleton.ca/~fbrouard/documents/CCPME2006Brouard.pdf>

Davis, S. (2002). *Social entrepreneurship : towards an entrepreneurial culture for social and economic development : prepared by request for the Youth Employment Summit, September 7-11, 2002*. Récupéré de <http://www.ashoka.org/files/yespaper.pdf>

Laville J.-L. (2006). *Du tiers secteur à l'économie sociale et solidaire : débat théorique et réalité européenne : Colloque Economie sociale et solidaire et l'Europe : quel avenir ? Réseau interuniversitaire d'économie sociale et solidaire, IEP Grenoble, les 1 et 2 juin 2006*. Récupéré de <http://www-sciences-po.upmf-grenoble.fr/IMG/pdf/laville.pdf>

Meyer, M. (2005). *L'entreprise sociale et la gouvernance des motivations : colloque européen sur le tiers-secteur EMES-ISTR*. Paris, avril.

Regnard, Y. & Rousseau, A. (2007). *Gouvernance responsable et mutualité : quelle légitimité pour les mutuelles de santé ? : 7es rencontres du RIUESS, Rennes, 24-25 mai 2007*. Récupéré de http://www.univ-brest.fr/iae/mut-coop/docs/legitimite_mutuelles_sant_RIUESS_2007.pdf